

Les Bordes sur Arize
ARIEGE-PYRENEES**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 11 JANVIER 2024*Date de la convocation 08/01/2024**L'an deux mille vingt-et-quatre, le onze janvier, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.*

Présents : Frédéric CAMPS, Dominique DUFOSSÉ, Patrick LAFONT, Alain CABÉ, François CHAUVET, Serge KOSMINSKY, Aurélie MIR, Jérôme PEREIRA-SANTERRE, Marie-Ange POUILLET, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO, Michel MERCI, Séverine COMMENGE.

Procurations : Sylvie GOUZY à Michel MERIC

Absents : Steeve DENOY

Secrétaire de séance : Severine COMMENGE

2024-004- BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget panneaux photovoltaïques de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

61521 (O11)	-1977.00
66111 (O11)	+1977.00

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré à LES BORDES SUR ARIZE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Frédéric CAMPS

